

Question présentée par le député :

M. Christian Zaugg

Date de dépôt : 6 avril 2017

Question écrite urgente

La Promenade, un établissement peu utilisé

L'établissement pénitentiaire de La Promenade sis à la Chaux-de-Fonds de 112 places, concordataire pour l'exécution de sanctions pénales en milieu fermé, est très peu utilisé par les autorités genevoises, et le SAPEM en particulier, pour des détenus en exécution de peine condamnés par les tribunaux genevois.

A l'heure où l'on parle de la construction des Dardelles et dans un contexte de surpopulation carcérale à Champ-Dollon, je demande au Conseil d'Etat s'il ne serait pas possible d'envoyer dans cet établissement, au demeurant sous-occupé, quelques détenus genevois en exécution de peine afin d'alléger la charge qui pèse sur Champ-Dollon.